

REVISION DU SAGE ESTUAIRE DE LA LOIRE

Diagnostic – Commission territoriale

Cohérence & organisation – Gestion quantitative - Inondation



SYLOA
syndicat Loire aval

ARTELIA
Passion & Solutions

20 octobre 2017

OBJETS DE LA REUNION

- La révision du SAGE Estuaire de la Loire
 - Enjeux et objectifs
 - Phasage, calendrier et état d'avancement

- Cohérence et organisation

- Gestion quantitative et alimentation en eau

- Inondation



1

La révision du SAGE Estuaire de la Loire

La révision du SAGE Estuaire de la Loire

Enjeux et objectifs

- Révision du SAGE de 2009 rendue nécessaire afin d'assurer la compatibilité avec le SDAGE Loire-Bretagne 2016-2021
 - Questionner les enjeux de 2009 au regard des caractéristiques du territoire et des évolutions réglementaires
 - Questionner également la priorisation des enjeux au regard des investissements qui ont été faits depuis 2009 pour proposer une planification apte à répondre aux enjeux identifiés.
- Démarche qui s'inscrit dans la continuité du SAGE de 2009

Phasage

- 2015 : relecture juridique des documents du SAGE de 2009
- 2016 : étude de gouvernance du fonctionnement de la CLE
- 2017 : état des lieux – diagnostic
- 2018 : stratégie et scénarios
- 2019 : rédaction des documents du SAGE
- 2020 : phase d'enquête publique

Objectif : faire valider le SAGE par la CLE qui a travaillé à la révision, avant son renouvellement en 2020.

Etat d'avancement

Etat des lieux du SAGE présenté à la CLE

- Dernière phase de retours des acteurs sur le document envoyé.
- Intégration au rapport global d'état des lieux

Démarrage de la phase de diagnostic

- Des réunions **territoriales** dans chaque territoire de SAGE en octobre 2017
- Des commissions **thématiques** : qualité des eaux, qualité des milieux, estuaire, littoral et cohérence & organisation / inondations / gestion quantitative
- Actualisation des enjeux du territoire et des attentes des acteurs

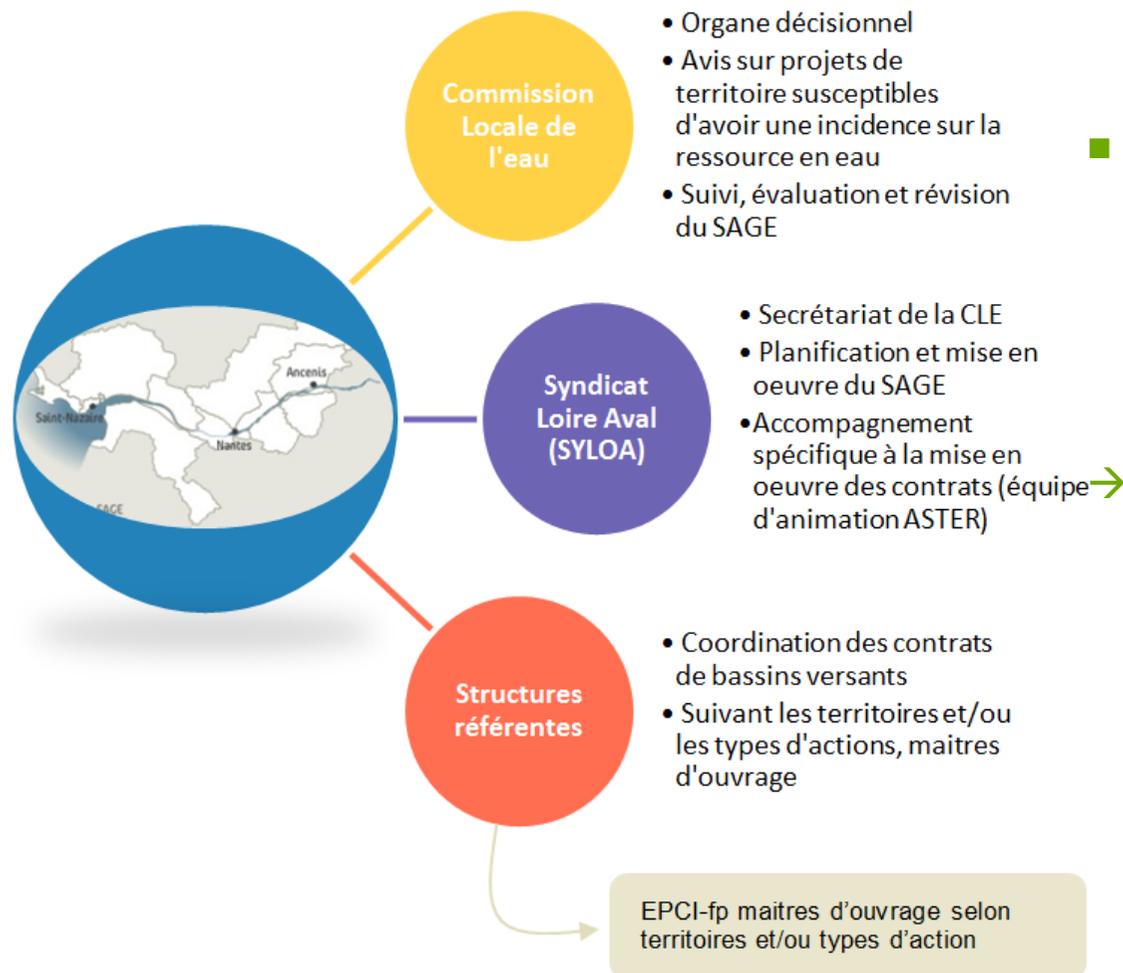


2 Cohérence et organisation

Cohérence et organisation

Diagnostic sur le territoire du SAGE :

- Le SAGE de 2009 demandait la mise en place d'un schéma d'organisation :



- Structure référente : chargée de coordonner localement la mise en oeuvre des actions du SAGE. Porteuse de la maîtrise d'ouvrage

Aujourd'hui, des structures référentes dans l'ensemble des bassins versants

Cohérence et organisation

Structuration sur le territoire du SAGE :

- Les structures référentes se sont organisées autour de l'enjeu qualité des milieux ce qui permet de disposer d'une maîtrise d'ouvrage sur la totalité du territoire pour cette thématique.
 - Toutes les structures référentes ont développé une équipe technique sur ce sujet (cellule ASTER)
 - Qualité des milieux = enjeu d'opportunité pour certains territoires. Dans les marais, la mise en œuvre d'études et de travaux s'est réalisée plus rapidement que dans d'autres zones.

- Pour « Loire et ses petits affluents » et le littoral, une structure coordinatrice, le SYLOA, assure la concertation et la réflexion sur les orientations relevant du lien terre / mer.
 - Capacité à porter les actions orphelines sur les thématiques estuariennes et littorales
 - Depuis 2009, les collectivités locales ont réalisé des actions (CRE ZH → CLA, études Nantes métropole, profil de baignade, investissements importants sur l'assainissement)

Cohérence et organisation

Evolution des structures entre 2009 et 2017 :

SOUS BASSIN VERSANT	STRUCTURE REFERENTE 2009
Littoral Nord	Communauté d'agglomération Cap Atlantique
Brière / Brivet	Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique du Bassin Versant du Brivet
Marais du Nord Loire	-
Erdre	Entente pour le développement de l'Erdre navigable et naturelle (Edenn)
Hâvre / Donneau / Grée	Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA)
Divatte / Haie d'Allot	Communauté de communes du canton de Champtoceaux
Goulaine	Syndicat mixte Loire et Goulaine
Loire et petits affluents	-
Boivre / Acheneau / Tenu / Calais	Syndicat d'aménagement hydraulique du Sud Loire

Au cours des commissions territoriales, CC Estuaire et Sillon et Mauges communauté ont été validées comme structures référentes : à acter en CLE.

SOUS BASSIN VERSANT	STRUCTURE REFERENTE 2017
Littoral guérandais	Communauté d'agglomération Cap Atlantique
Brière / Brivet	Syndicat du bassin versant du Brivet
Marais du Nord Loire	<i>Communauté de communes Estuaire et Sillon</i>
Erdre	Entente pour le développement de l'Erdre navigable et naturelle (Edenn)
Hâvre / Donneau / Grée	Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA)
Divatte / Haie d'Allot	<i>Mauges Communauté</i>
Goulaine	Syndicat mixte Loire et Goulaine
Boivre / Acheneau / Tenu / Calais	Syndicat d'aménagement hydraulique du Sud Loire
SOUS BASSIN VERSANT	STRUCTURE COORDONNATRICE 2017
Loire et petits affluents / littoral	SYLOA

Cohérence et organisation



TERRITOIRES DU SAGE



Cohérence et organisation



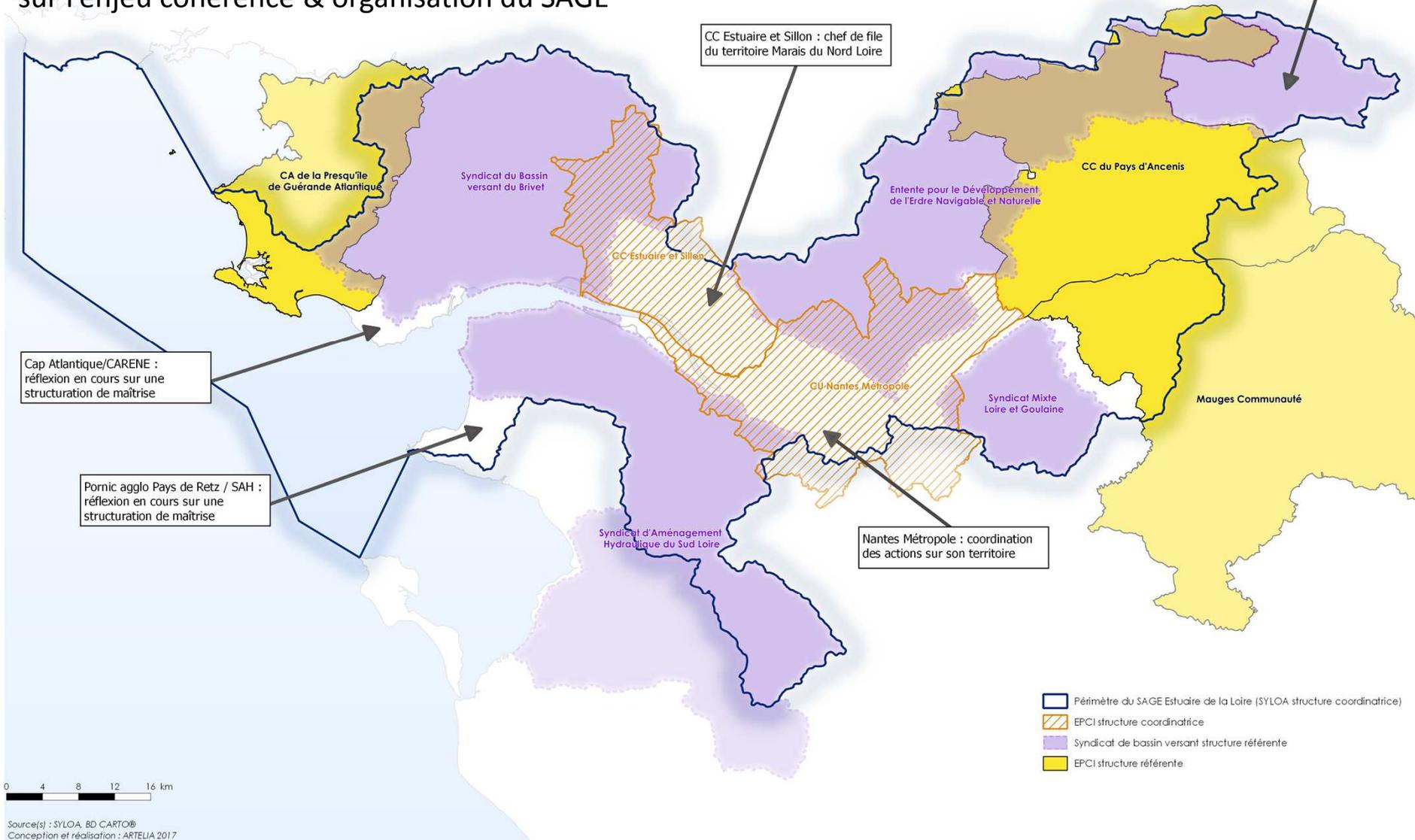
STRUCTURES RÉFÉRENTES ET COORDONNATRICES DANS LE TERRITOIRE DU SAGE



Des chantiers de structuration sont en cours qui viendront alimenter la réflexion sur l'enjeu cohérence & organisation du SAGE

EDENN / Syndicat Erdre 49 : réflexion en cours sur une structuration de maîtrise

CC Estuaire et Sillon : chef de file du territoire Marais du Nord Loire



Cap Atlantique/CARENE : réflexion en cours sur une structuration de maîtrise

Pornic agglo Pays de Retz / SAH : réflexion en cours sur une structuration de maîtrise

CC Estuaire et Sillon

GU Nantes Métropole

Syndicat Mixte Loire et Gauloise

CC du Pays d'Ancenis

Entente pour le Développement de l'Erdre Navigable et Naturelle

Syndicat du Bassin versant du Brivet

CA de la Presqu'île de Guérande Atlantique

Mauges Communauté

Syndicat d'Aménagement Hydraulique du Sud Loire

Nantes Métropole : coordination des actions sur son territoire

- Périmètre du SAGE Estuaire de la Loire (SYLOA structure coordinatrice)
- EPCI structure coordinatrice
- Syndicat de bassin versant structure référente
- EPCI structure référente

0 4 8 12 16 km

Source(s) : SYLOA, BD CARTO®
Conception et réalisation : ARTELIA 2017

Cohérence et organisation

Diagnostic sur le territoire du SAGE :

- En 2009, des feuilles de route ont été créées pour chaque territoire du SAGE.
 - Définition des enjeux et objectifs associés par territoire
 - Priorisation des objectifs

- Les feuilles de route doivent être mises à jour en phase de stratégie

Cohérence et organisation

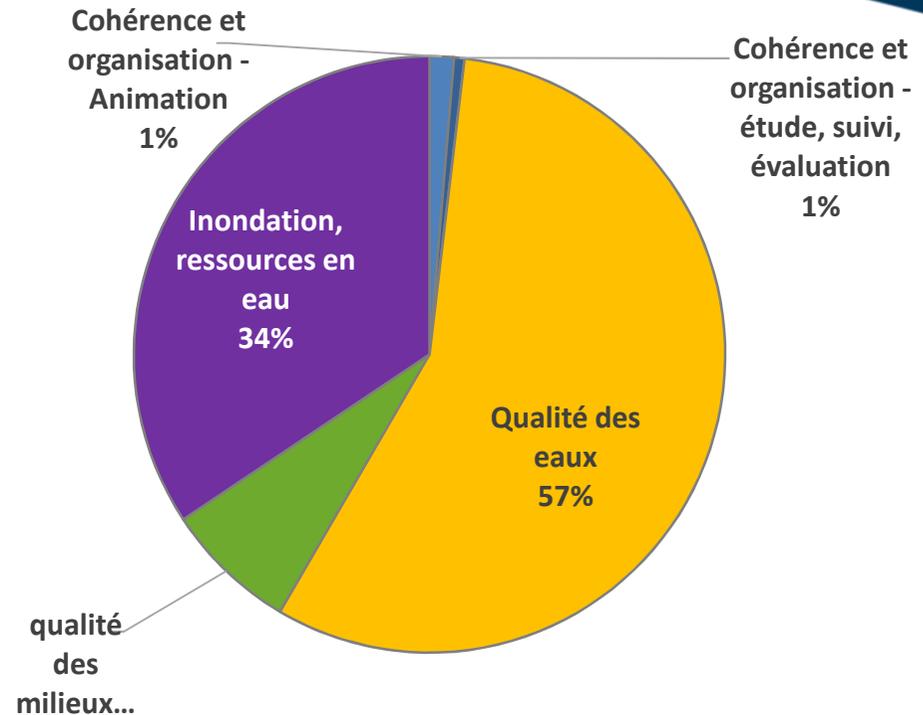
Diagnostic sur le territoire du SAGE :

- Plusieurs contrats territoriaux avec volet milieux aquatiques (CTMA) existent sur le territoire (une quinzaine)
 - Le volet pollutions diffuses est développé sur 3 territoires : Hâvre – Donneau - Grée, Goulaine, Littoral guérandais ; il est en reprogrammation sur l'Erdre et en émergence sur Brière – Brivet
- 6 contrats régionaux de bassin versant (CRBV) sont répertoriés.
- 2 contrats de filière : viticulture (porté par la chambre d'agriculture 44) et maraîchage (porté par la fédération des maraîchers nantais)
 - Outils complémentaires au SAGE

Cohérence et organisation

Les investissements :

- Montants des dépenses retenus par l'Agence pour le calcul des aides.
- Remarque : le poids de la thématique inondation, ressources en eau concerne un tiers des dépenses publiques (celles financées par l'Agence)



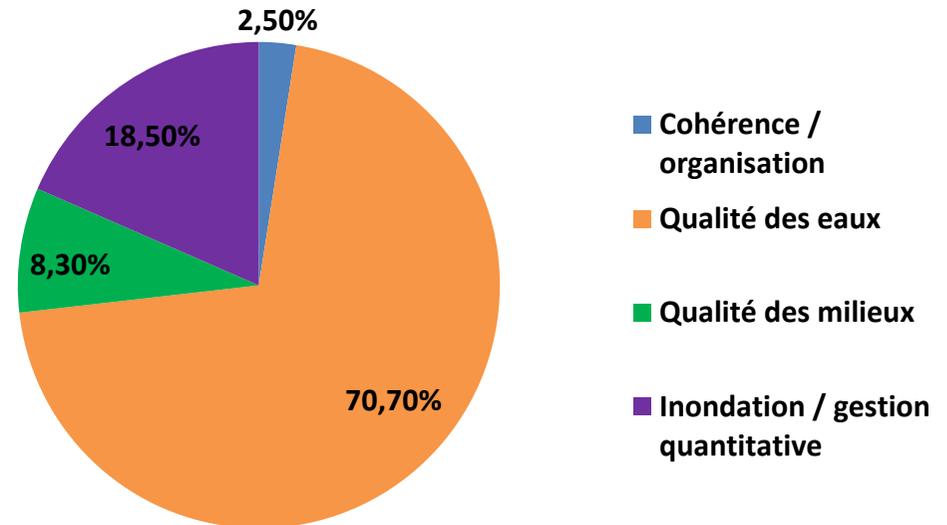
Agence de l'eau Loire-Bretagne 2007 - 2016	Total	
Territoires	Dépense (€)	Dépense par km ² (€/km ²)
Littoral guérandais	12 942 275	127 319
Brière - Brivet	36 343 141	44 859
Marais du Nord Loire	10 516 323	55 338
Erdre	56 510 113	58 063
Hâvre - Donneau - Grée	12 440 175	33 669
Divatte - Haie d'Allot	8 706 452	41 455
Goulaine	45 731 845	239 606
Boivre - Acheneau - Tenu	46 150 841	68 128
La Loire et ses petits affluents	282 420 890	858 789
SAGE	514 941 505	133 690

Cohérence et organisation

Les investissements :

- Une approche des investissements financiers sur le périmètre du SAGE a été abordé via les aides des principaux financeurs (AELB, Départements, Région)
- Nb : la qualité des eaux vise principalement l'assainissement et l'AEP.

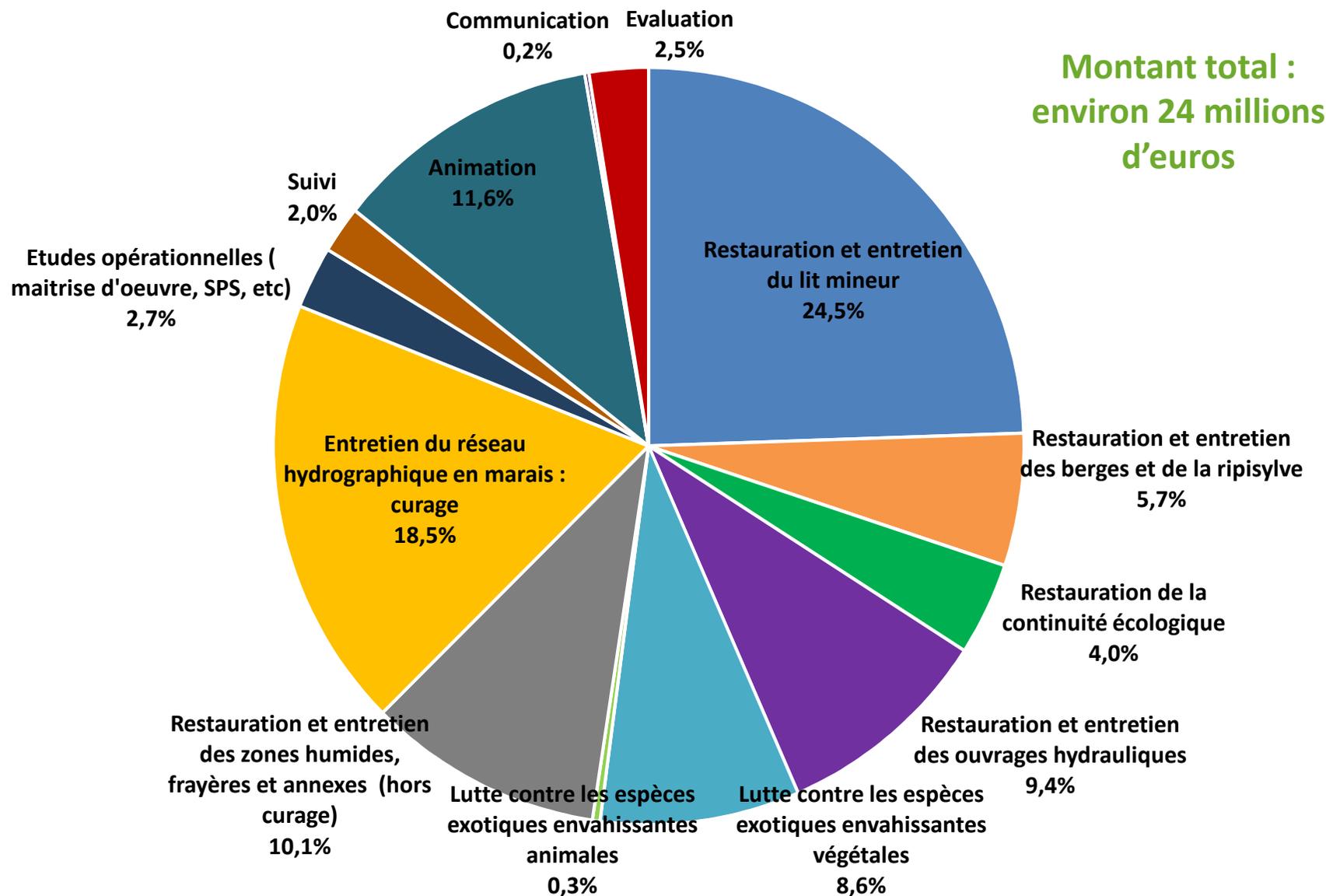
AELB : Répartition des aides



Agence de l'eau Loire-Bretagne 2007 - 2016	Total	
Territoires	Aides (€)	Aides par km ² (€/km ²)
Littoral guérandais	7 646 015	75 217
Brière - Brivet	37 963 736	46 860
Marais du Nord Loire	29 651 609	156 029
Erdre	27 643 335	28 403
Hâvre - Donneau - Grée	3 257 973	8 818
Divatte - Haie d'Allot	2 057 033	9 794
Goulaine	3 272 962	17 148
Boivre - Acheneau - Tenu	33 724 957	49 785
La Loire et ses petits affluents	28 415 705	86 407
SAGE	173 633 327	45 079

Cohérence et organisation

Ventilation des actions " milieux aquatiques" réalisées sur le territoire du SAGE
Estuaire de la Loire sur la période 2009-2016 en € TTC



Cohérence et organisation

Les principaux enjeux :

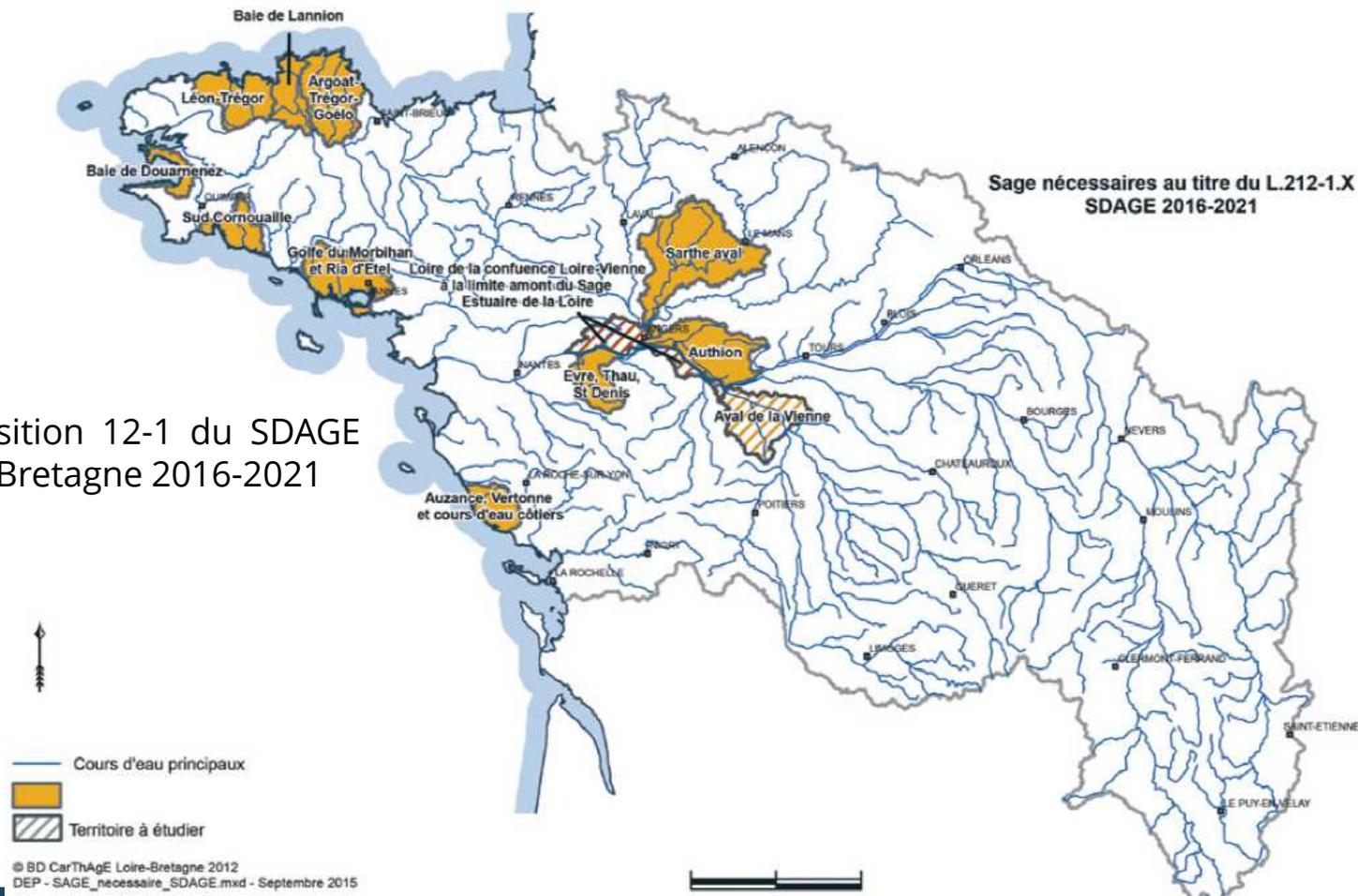
- L'enjeu principal actuel concerne les liens à renforcer entre les structures référentes et la structure porteuse du SAGE : rapatriement des données et rôle centralisateur du SYLOA → vision globale, état du bassin versant
- Réseau de suivi à développer
- Se structurer, au niveau des structures référentes, par rapport à l'enjeu qualité des eaux (comme la cellule aster pour qualité des milieux)
- Création d'une commission inter-SAGE pour l'hydraulique entre les SAGE Grand Lieu, Baie de Bourgneuf et Estuaire de la Loire et d'une commission inter-SAGE pour les flux du panache de la Loire avec les SAGE Vilaine et Baie de Bourgneuf (orientation 12D) ?
- Des structures référentes à officialiser : CC Estuaire et Sillon et Mauges communauté
- Les réflexions estuariennes et littorales permettront de définir l'articulation des MO voire de définir une structure référente maîtrise d'ouvrage

Cohérence et organisation

Les principaux enjeux :

- Quid de l'extension du SAGE au bassin versant de la Boire Torse ?
 - Lors de la création du SYLOA, échange avec les EPCI du bassin Romme-Auxence : extension prématurée.
 - La COMPA applique le SAGE à tout son périmètre administratif, même hors SAGE (boire Torse)

- Disposition 12-1 du SDAGE Loire-Bretagne 2016-2021





3 **Gestion quantitative**

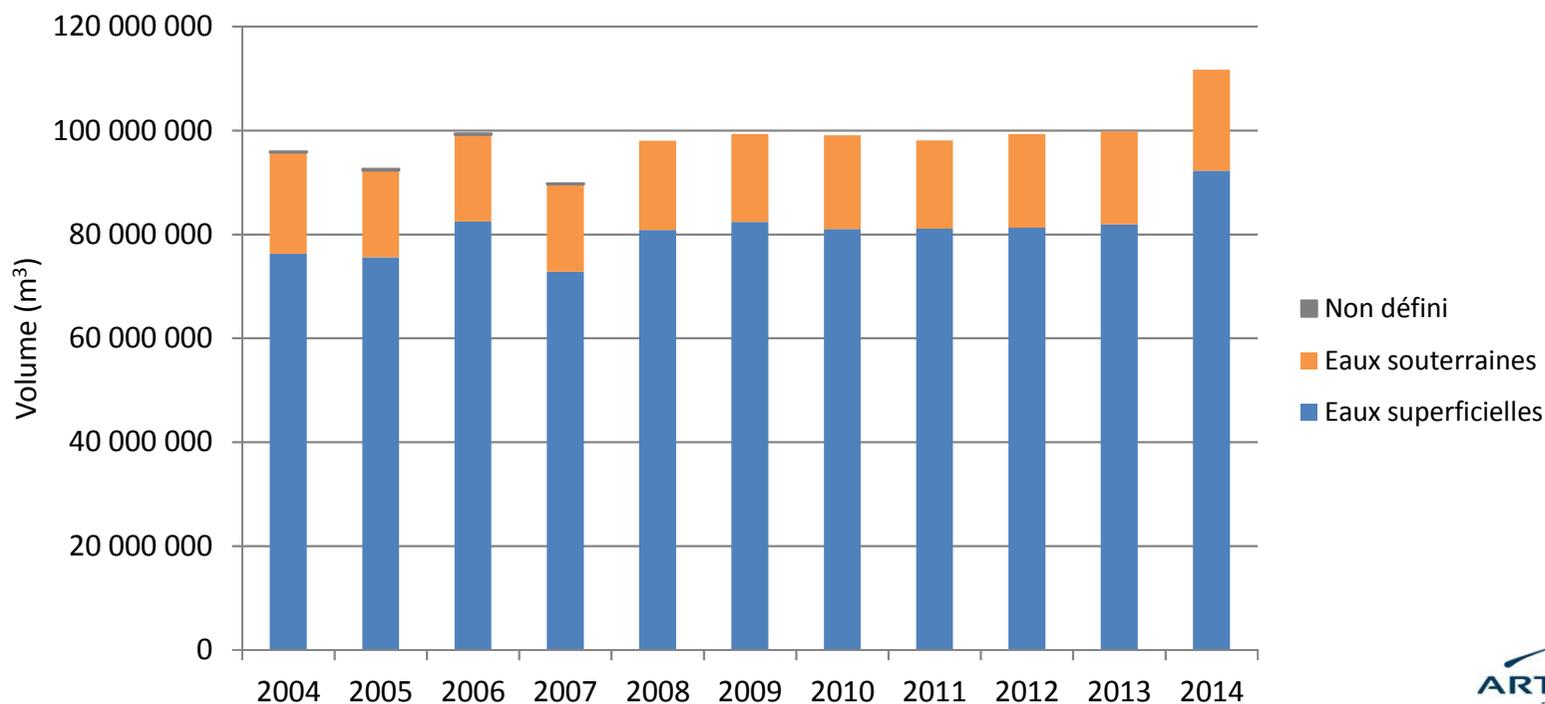
Gestion quantitative

La ressource sur le territoire :

■ 2 origines :

- superficielle : les cours d'eau, les plans d'eau
- souterraine : aquifères sédimentaires tertiaires, aquifères sédimentaires alluvionnaires de la Loire et aquifères de socle

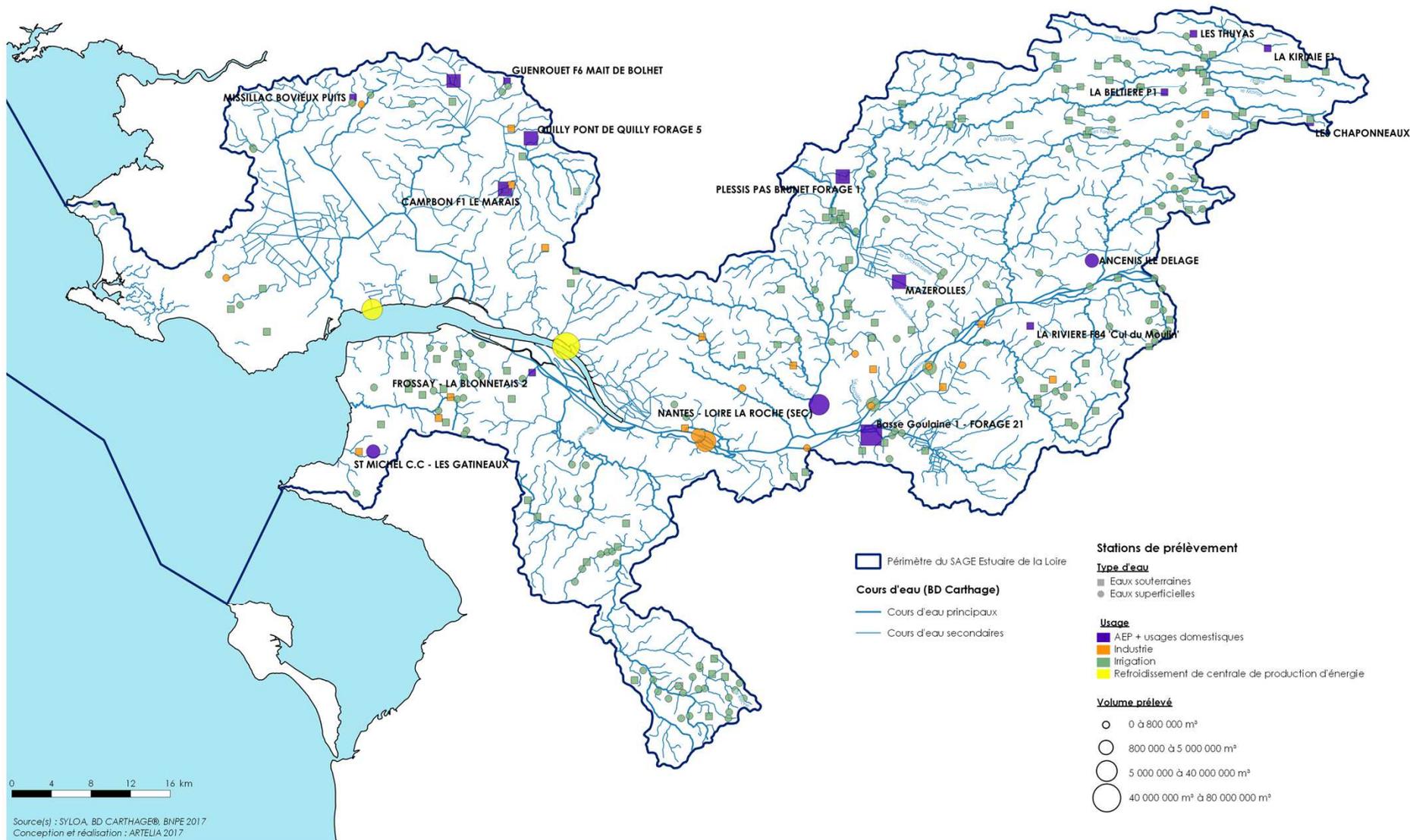
Evolution des volumes d'eau prélevés selon le type de ressource mobilisée entre 2004 et 2014
(AELB, 2017)



Gestion quantitative



PRÉLÈVEMENTS



Gestion quantitative

Les prélèvements sur le territoire :

- 3 types principaux :
 - Alimentation en eau potable (AEP) : usages domestiques, collectivités et industriels
 - Prélèvements industriels dont des prélèvements significatifs en Loire mais non pris en compte car en circuits ouverts
 - Prélèvements agricoles (irrigation essentiellement et abreuvement du bétail) variables selon les conditions climatiques
- Changement climatique : hausse des températures estivales et diminution de la ressource
- Augmentation de la demande en eau

**Evolution des volumes prélevés selon les usages
entre 2004 et 2014**
(AELB, 2017)



Gestion quantitative

Constats sur les prélèvements

- Prélèvements vraisemblablement légèrement sous-estimés pour l'usage agricole : Abreuvement des animaux, irrigation < 8m³/h, puits,...
- L'augmentation des prélèvements agricoles peut être « artificielle » en lien avec la généralisation des compteurs
- Augmentation possible de la demande en irrigation liée au développement des cultures céréalières
- Prélèvements en **eau potable** relativement stables depuis une dizaine d'année (baisse des consommations unitaires, amélioration des réseaux, économies, etc compensent l'augmentation du nombre d'abonnés) => Incidence de l'augmentation de la population?
- Les prélèvements dédiés à l'eau potable pour les eaux superficielles sont concentrés sur la Loire (hors tension quantitative)
- Comme pour les circuits ouverts des industriels (non présentés dans le graphe des prélèvements), on soulignera que les prélèvements AEP (bilan quantitatif) rejoignent en majorité le milieu récepteur via les STEP

Gestion quantitative

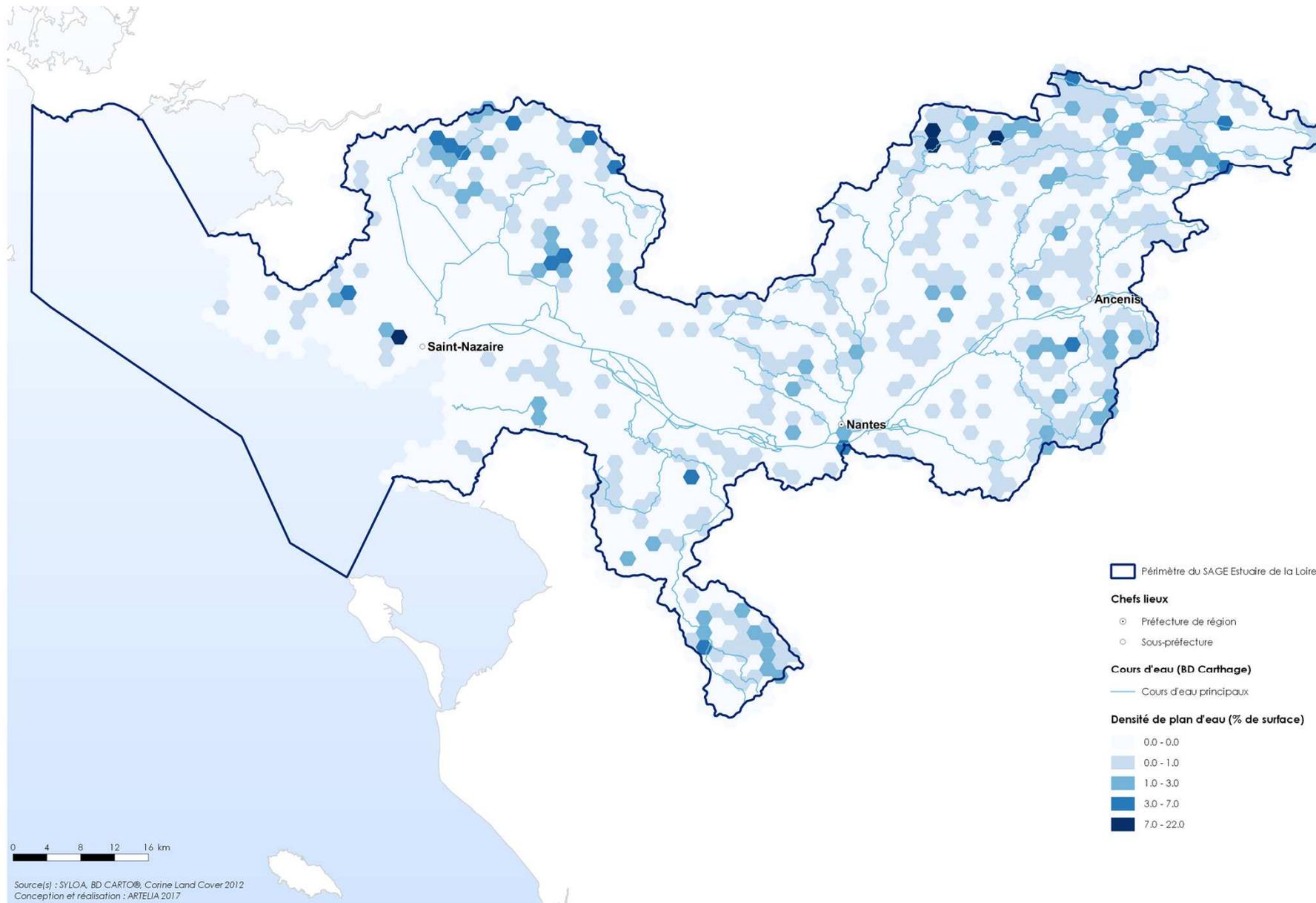
Les plans d'eau

- Environ 4 100 plans d'eau inventoriés, hors marais, par photo interprétation, Bd topo et inventaire ZH.
- La superficie d'eau libre cumulée représente 2 220 ha
- Des fortes densités au niveau de l'Erdre correspondent aux 3 masses d'eau plan d'eau
 - Etang de la Provostière
 - Etang de la Poitevinière
 - Etang du Vioreau
- Sur le littoral guérandais : étang de Sandun
- Evaporation potentielle de 2 à 5000 m³/an/ha => 5 à 10 Mm³/ an
- Les impacts globaux des plans d'eau restent à quantifier.

Gestion quantitative



DENSITÉ DE PLAN D'EAU



Gestion quantitative

Diagnostic sur le territoire du SAGE :

- Réseau ROCA devenu ONDE en 2012 :
 - Un suivi mensuel entre mai et septembre → réseau de connaissance
 - Un suivi complémentaire en cas de crise → meilleure gestion des situations sensibles

- Seulement 15 stations sur le territoire du SAGE : réseau relativement pauvre et hétérogène → à développer ?

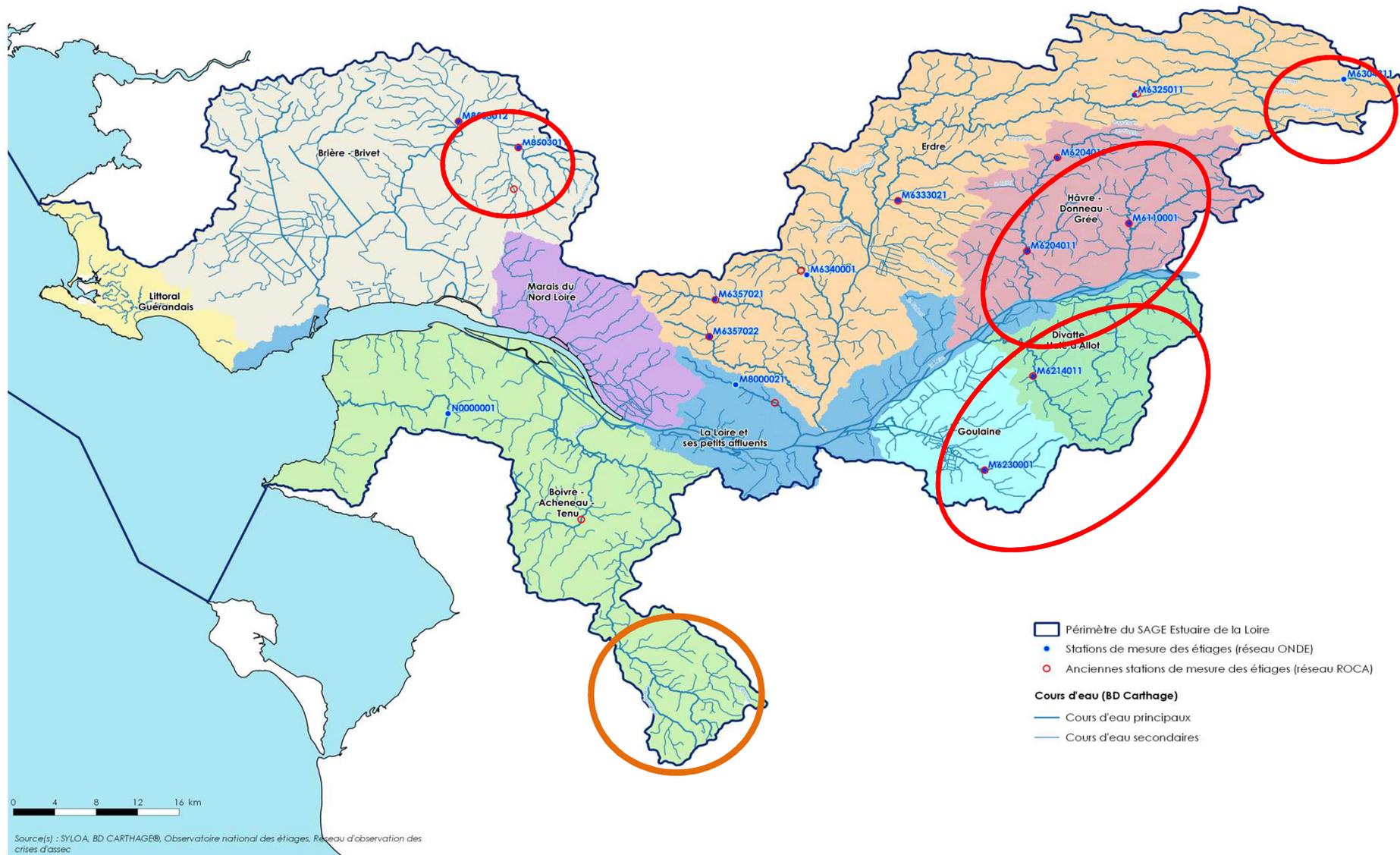
- Quelques stations particulièrement sensibles

- Géologie du bassin versant peu favorable au soutien d'étiage.
 - Erdre amont tête de BV (commune de Val d'Erdre Auzence)
 - Brivet amont, Le Moulin à Foulon → relation nappe / rivière
 - Pression des prélèvements sur le Grée, la Goulaine et la Divatte
 - Tenu amont

Gestion quantitative



STATIONS DE MESURES DES ÉTIAGES (ONDE ET ROCA)



Gestion quantitative

Diagnostic sur le territoire du SAGE :

- Les étiages semblent plus précoces sur les dernières années et plus longs
 - à confirmer dans les années à venir
 - Des arrêtés sécheresse récurrents
 - Fragilité de la ressource
 - Communication / information rapide de la prise des arrêtés nécessaire auprès des irrigants
 - Cibler la disposition 7B-2 du SDAGE Loire-Bretagne 2016-2021 (équilibre entre ressources et besoins à l'étiage) sur les bassins versants « Brivet amont », « Goulaine / Divatte » « Havre/Donneau » « Tenu amont »
- Des études HMUC (hydrologie, milieu, usages, climat) peuvent être nécessaires.
- Reconstitution et analyse des régimes hydrologiques naturels (non influencés par les actions anthropiques)
 - Analyse des besoins des milieux depuis la situation de « bon état » jusqu'à la situation de crise, tenant compte des dernières méthodologies connues
 - Analyse des différents usages de l'eau, connaissance des prélèvements actuels, détermination des prélèvements possibles, étude de solutions alternatives et /ou complémentaires d'économies d'eau pour les différents usages
 - Intégration des perspectives de changement climatique, en utilisant a minima les données disponibles, dès maintenant et au fur et à mesure de l'amélioration des prévisions en la matière

Gestion quantitative

- Tous les nappes du territoire sont classées NAEP par le SAGE actuel
- La nappe de Campbon est classée NAEP par le SDAGE (disposition 6E-1)
- La disposition 6E-2 propose la création d'un **schéma de gestion** « afin de préciser les prélèvements, autres que ceux pour l'alimentation en eau potable par adduction publique, qui peuvent être permis à l'avenir ».
 - Les préconisations de ce schéma pourront être inscrites dans le nouveau SAGE.
 - Ce type de schéma pourrait être étendu à toutes les nappes que le SAGE actuel a classées en NAEP
- Des suivis plus complets (Piézomètres) dans les eaux souterraines captées pour l'AEP, mais ne permettant pas aujourd'hui de conclure sur les volumes prélevables et sur l'incidence des prélèvements sur les écoulements de surface, notamment de la nappe de Campbon.



4 Inondations

Inondations

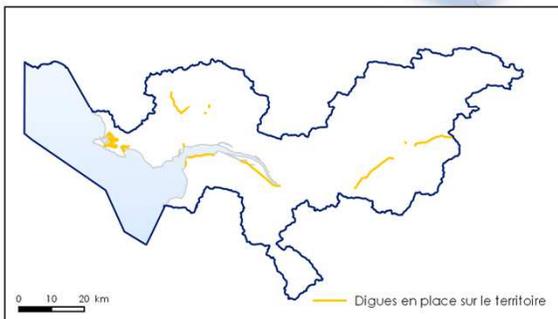
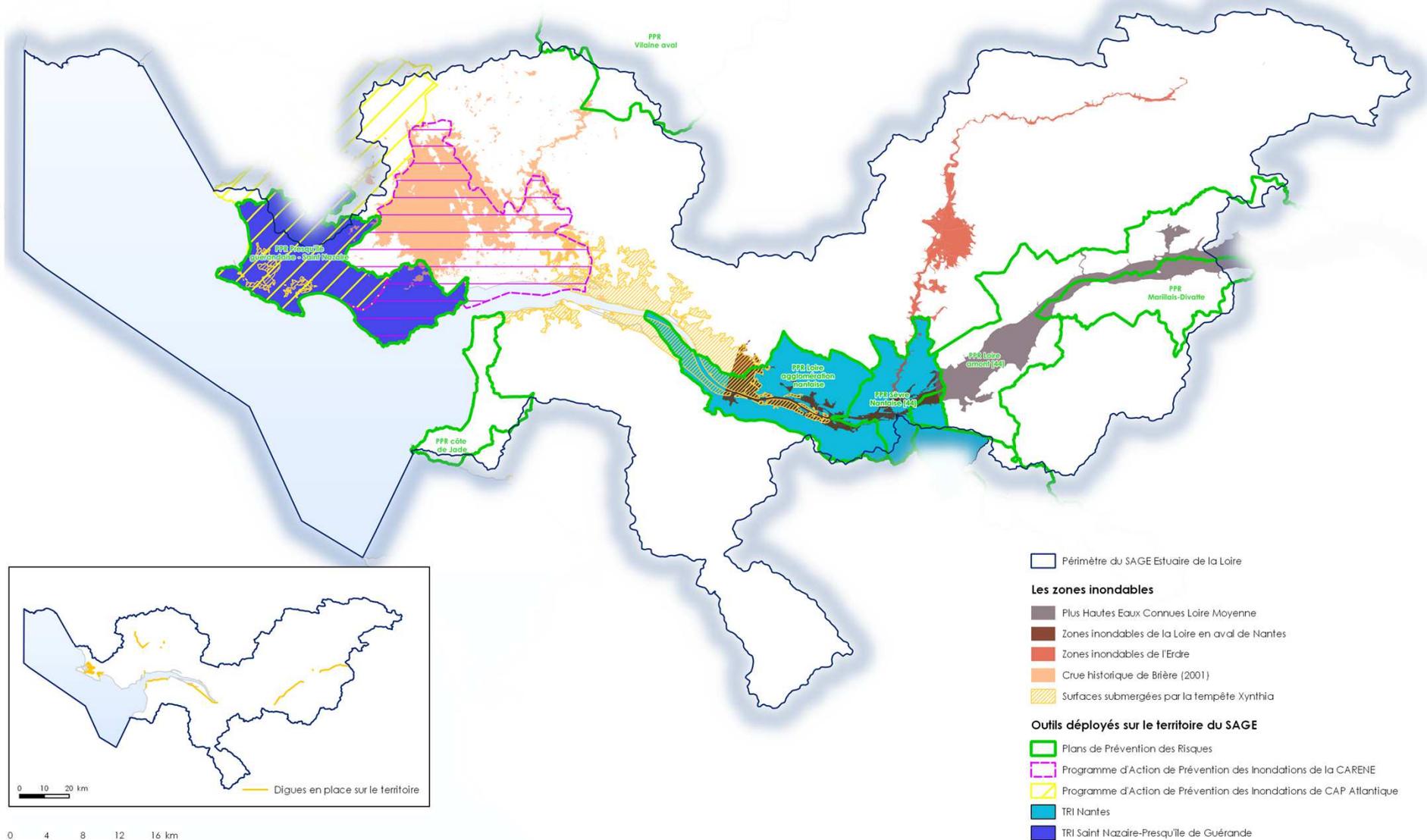
Constats

- Thématique cadrée réglementairement par la directive Inondation (DI)
- Bonne connaissance du risque inondation aujourd'hui, des secteurs mieux délimités :
 - **inondation par débordement de cours d'eau** : secteurs sur l'axe Loire, sur l'Erdre, sur l'Acheneau, au niveau des marais de la Loire, en Brière, sur le Boivre, sur la Goulaine et cours d'eau côtiers.
 - **inondation par submersion marine** : l'ensemble du littoral et les communes de l'estuaire jusqu'à Saint-Etienne-de-Montluc en rive droite, et Le Pellerin en rive gauche.
- Déploiement de nouveaux outils, en lien avec la Directive Inondation :
 - **territoires à risque important d'inondation (TRI)** avec une stratégie locale de gestion du risque inondation (SLGRI) en cours d'élaboration : TRI de Nantes et TRI de Saint-Nazaire Presqu'île de Guérande.
 - **programmes d'action de prévention des inondations (PAPI)** : PAPI du littoral de Cap Atlantique et PAPI du littoral de la CARENE (de Pornichet à Montoir-de-Bretagne).
 - **plans de prévention des risques d'inondation (PPRi) ou des risque littoraux (PPRL)** : PPRi Loire aval dans l'agglomération nantaise, PPRi Loire amont, PPRL Baie de Pont Mahé – Traict de Pen Bé, PPRL Saint-Nazaire Presqu'île Guérandaise, Côte de Jade, Baie de Bourgneuf Nord.

Inondations



Zones inondables et outils réglementaires



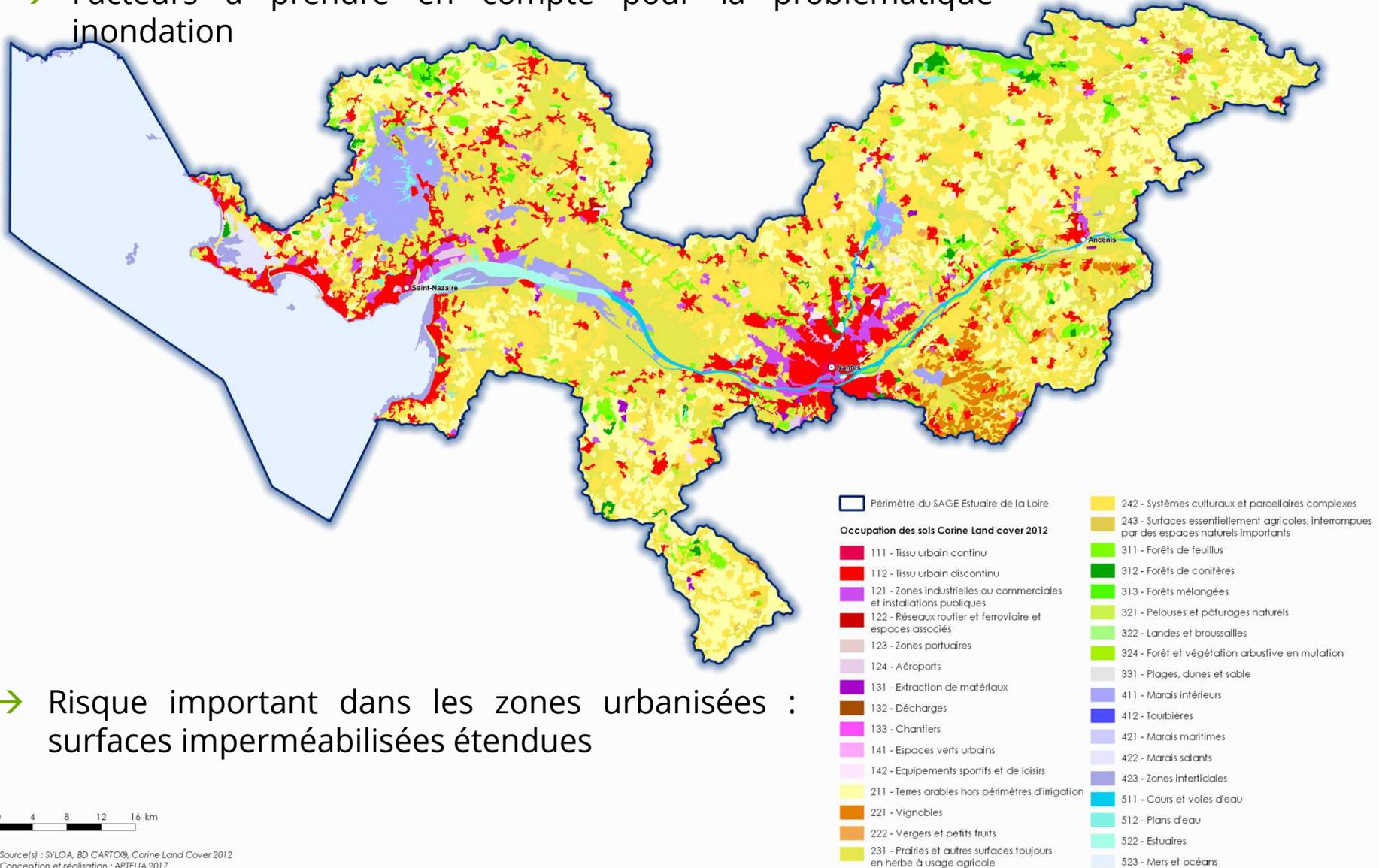
0 4 8 12 16 km

Inondations



OCCUPATION DES SOLS

→ Facteurs à prendre en compte pour la problématique inondation



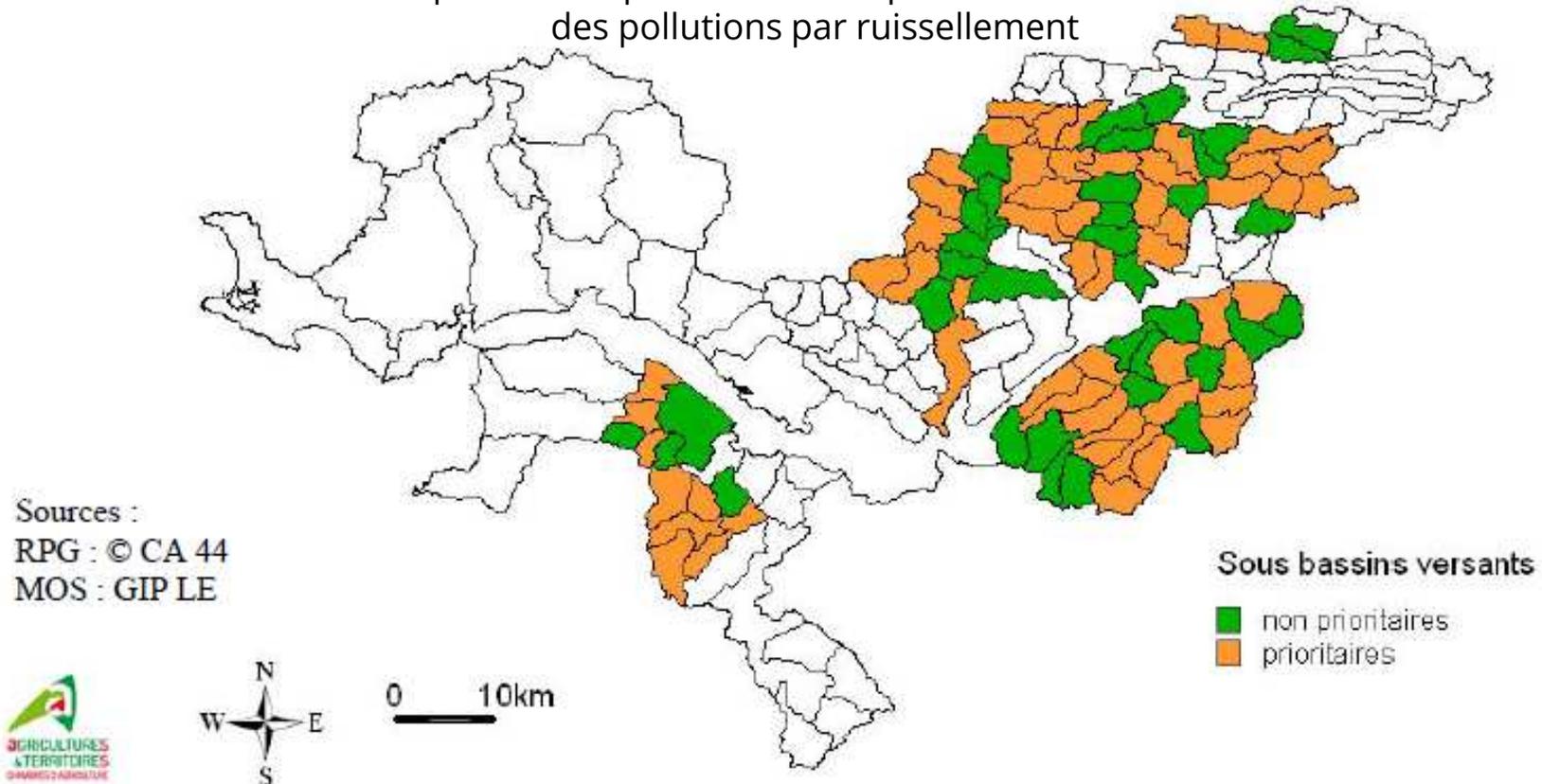
→ Risque important dans les zones urbanisées : surfaces imperméabilisées étendues



Inondations

→ Facteurs à prendre en compte pour la problématique inondation

Sous-bassins versants prioritaires pour la mise en place d'actions visant à limiter le transfert des pollutions par ruissellement



Approche agricole, les zones urbaines n'avaient pas été intégrées.

→ Un important ruissellement est un facteur augmentant le risque d'inondations.

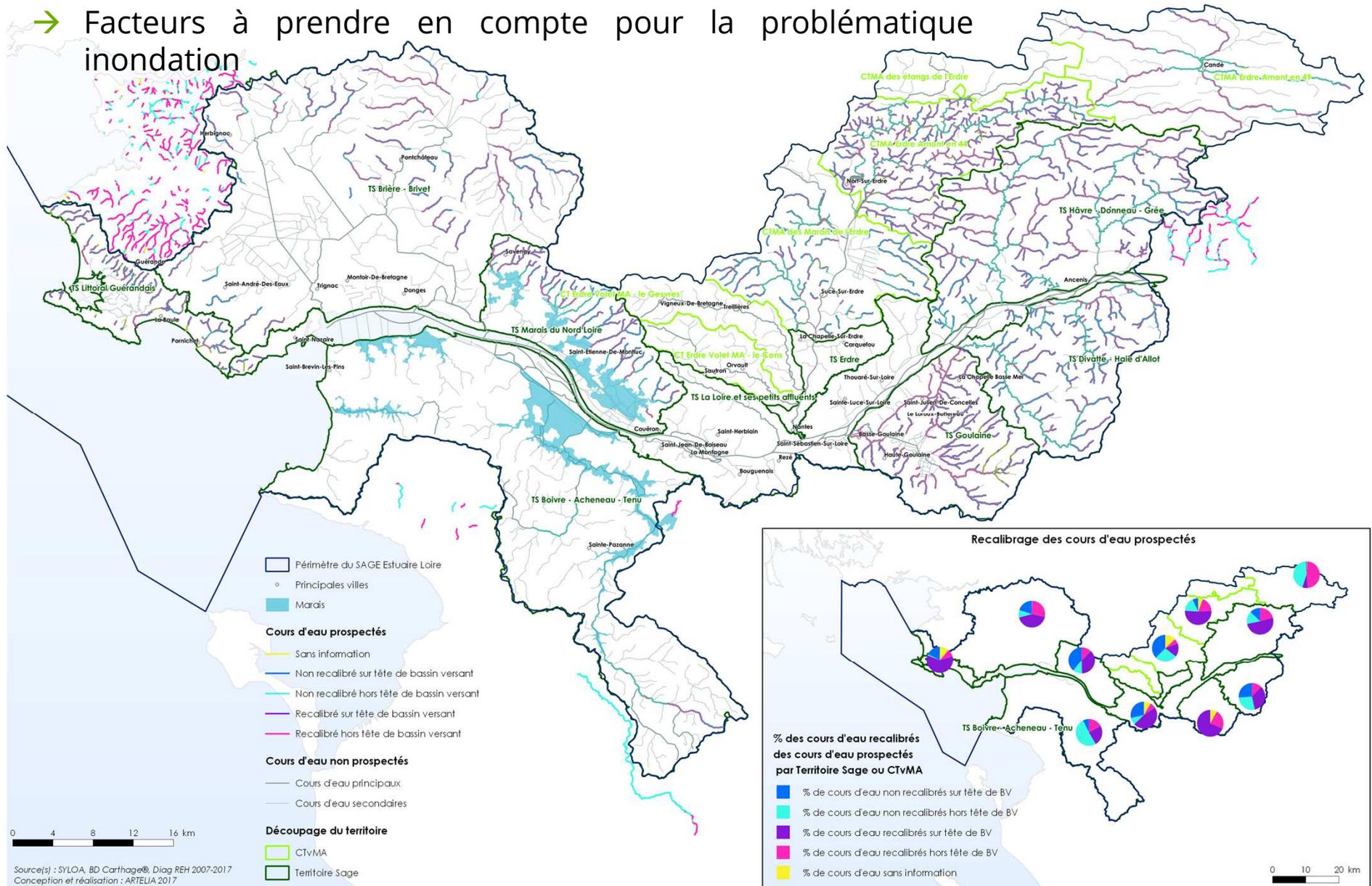
Inondations



RECALIBRAGE DES COURS D'EAU PROSPECTÉS DANS LES TERRITOIRES DU SAGE



→ Facteurs à prendre en compte pour la problématique inondation



Source(s) : SYLOA, BD Carthage®, Diag REH 2007-2017
Conception et réalisation : ARTELIA 2017

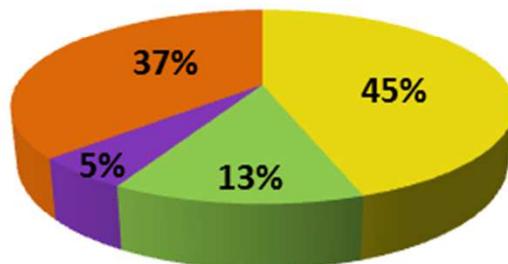
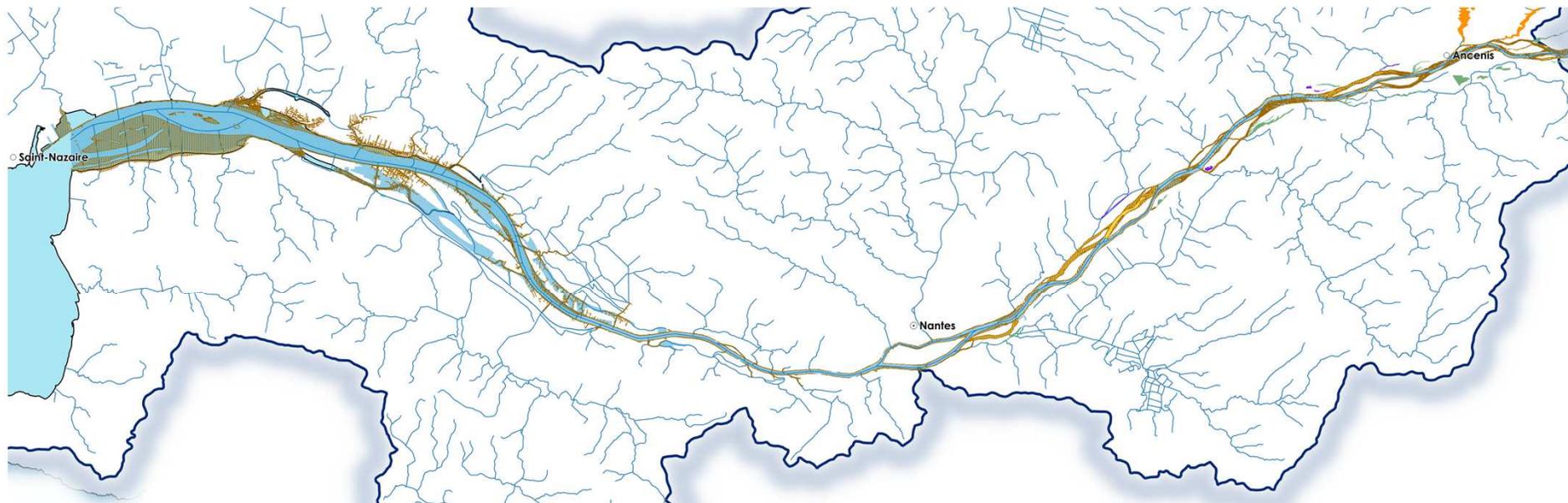
Inondations

Facteurs à prendre en compte : les espaces de mobilité

- Interrogation sur la capacité de la Loire à déborder : fleuve contraint
- Orientation fondamentale 1C du SDAGE « Restaurer la qualité physique et fonctionnelle des cours d'eau, des zones estuariennes et des annexes hydrauliques », ciblant notamment la préservation et restauration des espaces de mobilité sur la Loire
- Espace de mobilité au sens du SDAGE : « espace de mobilité fonctionnel, basé sur des critères essentiels géomorphologiques et sédimentologiques [...] »
- **Plaine alluviale** : Entre Nantes et Saint-Nazaire, 18 840 hectares, bordée au nord par le Sillon de Bretagne et au sud par la voussure du Pays de Retz.
 - 46% : espaces ouverts, directement connectés à la Loire.
 - 54% : marais partiellement ou totalement endigués, traversés par un réseau de canaux et régulés par plus de 250 ouvrages hydrauliques
- **Surfaces marnantes** : espaces du lit mineur recouverts et découverts par la marée, près de 3 000 hectares. Selon le coefficient de marée et le débit du fleuve, entre 675 et 2710 hectares sont découverts simultanément.
- Annexes hydrauliques et surfaces submersibles

Inondations

Facteurs à prendre en compte : Les espaces de mobilité



- Périmètre du SAGE Estuaire de la Loire
- Villes principales**
 - Préfecture de région
 - Sous-préfecture
- Hydrographie**
 - Cours d'eau
 - La Loire (surface en eau)
- Annexes hydrauliques**
 - Annexes artificielles
 - Bras mort
 - Bras secondaires
 - Marais mouillés
- Surfaces marnantes**
 - Marnant

0 2,5 5 7,5 10 km

Source(s) : SYLOA, BD CARTHAGE®, GIP Loire Estuaire 2008 et 2009
Conception et réalisation : ARTELIA 2017

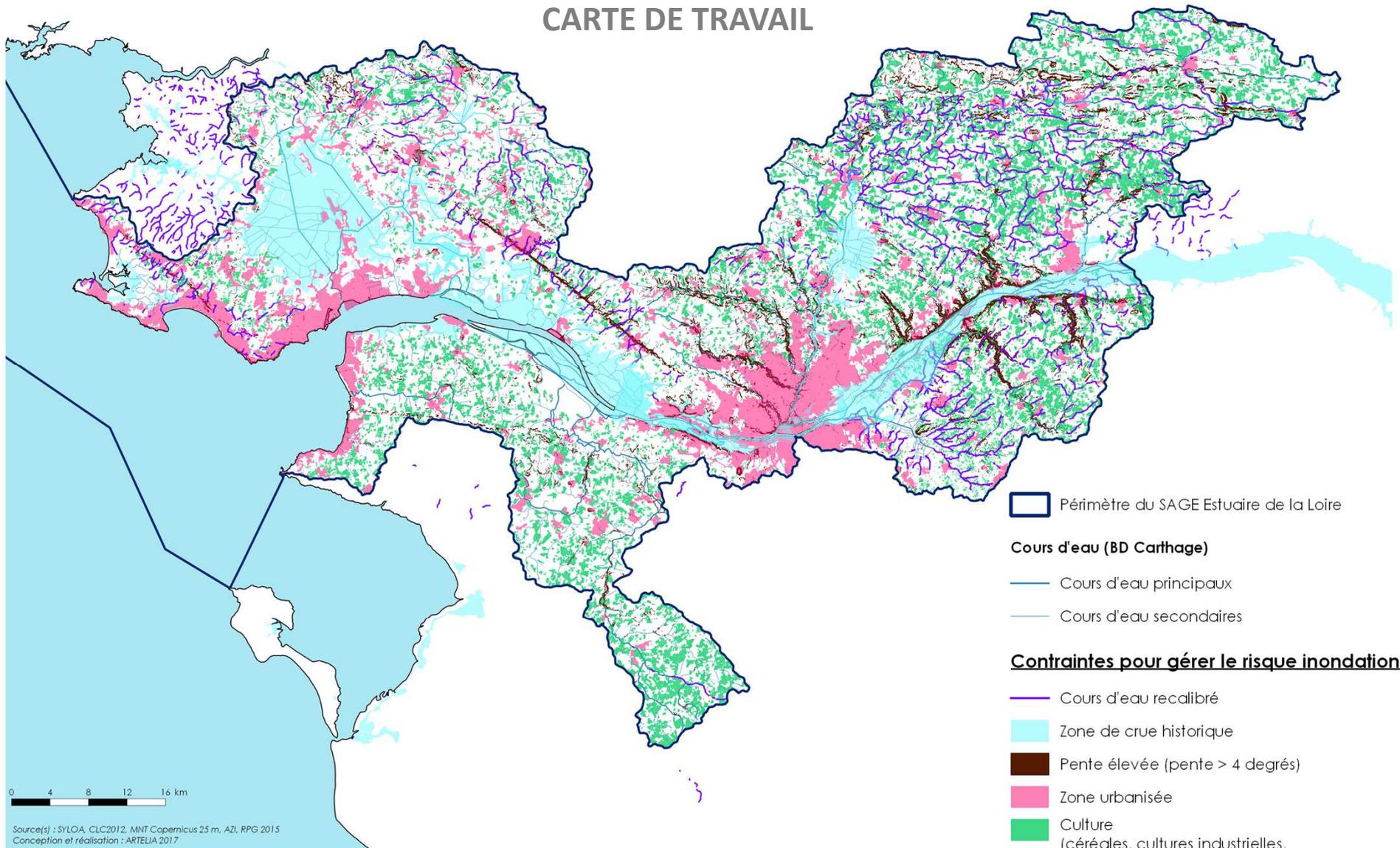
Inondations



CONTRAINTES POUR GÉRER LE RISQUE INONDATION



CARTE DE TRAVAIL



Inondations

Suite au SAGE de 2009 :

- Deux objectifs dans le SAGE de 2009 :
 - Prévenir les risques d'inondations par une meilleure connaissance de l'aléa
 - Diminuer les risques en réduisant la vulnérabilité des secteurs impactés

- Ce qui est fait ou en cours sur le territoire
 - Des outils règlementaires ont été mis en place (PPRI, TRI, PAPI, etc), complémentaires au SAGE.
 - PGRI Loire Bretagne : confie les actions sur le thème inondation aux collectivités, faible plus-value du SAGE
 - Des travaux de renaturation des cours d'eau réalisés ou à venir grâce notamment aux CTMA et CRBV
 - Apports de connaissance grâce aux études préalables aux CTMA
 - Des études et des travaux sur des cours d'eau à risques (exemple à Savenay)
 - Depuis la tempête Xynthia, une nouvelle cote définie : cote Xynthia + 0,20 m / 0,60 m

Inondations

Suite au SAGE de 2009 :

- Des schémas directeurs de gestion des eaux pluviales ont été arrêtés : de l'accompagnement peut être fait par le SAGE
 - En 2013, cahier des charges type et guide pour les élus édité par le SYLOA.

Date	Projet	Avis	Motifs/Réserves
08/07/2014	SDAP - Petit Mars	Favorable	Règles d'entretien réseau EP - planning prévisionnel travaux - Techniques alternatives - Prise en compte bassin rétention D178
17/06/2014	SDAP - Le Temple de Bretagne	Favorable	Règles d'entretien réseau EP - planning prévisionnel travaux - Techniques alternatives
12/11/2013	SDAP de Ste Reine de Bretagne (2ème passage)	Favorable	Prise en compte de l'IZHCE - règles d'entretien réseau EP - Campagne qualité à mener
08/10/2013	Schéma directeur eau pluviale - Crossac	Défavorable	Dossier à compléter (carte de localisation des exutoires, évaluation de la charges polluantes) - règles d'entretien réseau EP - planning prévisionnel travaux - dimensionnement bassin de rétention
11/06/2013	Schéma directeur eau pluviale - Sainte-Reine-de-Bretagne	Défavorable	Prise en compte IZHCE - Volet qualité absent
11/06/2013	Schéma directeur eau pluviale - Missillac	Favorable	Prise en compte IZHCE - règles d'entretien réseau EP - planning prévisionnel travaux - dimensionnement bassin de rétention

Inondations

Rappel des impacts potentiels du changement climatique :

- Augmentation de la fréquence des fortes précipitations / tempêtes
 - Inondations ponctuelles
 - Débordements des réseaux

- élévation des niveaux sur le littoral
 - Recommandations cote Xynthia
 - Submersion de plus en plus fréquente des marais
 - Gestion des sorties d'eau dans les marais en cas de fort coefficient et / ou de pluie (Brière-Brivet et Goulaine) ?

Inondations

- Une problématique sur la Goulaine qui n'arrive pas à expulser l'eau du marais en cas de fortes pluies à cause notamment de l'imperméabilisation croissante sur le bassin versant
- Le SAGE peut mettre en place des outils du même ordre que les SLGRI et cela semble opportun à faire sur la Goulaine

Synthèse :

- Tempête Xynthia : prise de conscience réelle des enjeux humains et économiques
- Distinction à faire entre les « grandes inondations de bassin versant ou de submersions marines » et les inondations locales dues à la « petite hydraulique »
- Inondations locales : les actions potentielles de « réduction dynamique des écoulements » recoupent les autres enjeux (qualité des eaux, qualité des milieux,..)
- Restauration et préservation des zones d'expansion des crues
- Le SAGE aura un rôle de coordination et d'accompagnement.



5 Et ensuite ?

- Rédaction du rapport
- Présentation du diagnostic à la CLE de novembre



Merci de votre attention